

PROFESSIONNELS AGRICULTEURS & ASSOCIATIONS

ADDENDUM
AU 01/12/2025

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} juillet 2025

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/07/2025. Il comprend les évolutions tarifaires de la rubrique Services en agence à partir du 01/02/2026.



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



ILLE-ET-VILAINE



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Services en agence

Versements espèces

5€ (franchise de 15 opérations/mois avec plafond à 80€/mois)

Versements < 5€

2€ (franchise de 1 opération/mois)



Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4, rue Louis Braille - 35136 Saint Jacques de la Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 (www.orias.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI d'Ille-et Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue la Boétie 75008 Paris. Identifiant Unique CITEO : FR234290_01ZVJG